

PROCES VERBAL SOMMAIRE

Lundi 27 octobre 2008 à 19 heures, le Conseil de la Communauté de communes des deux Rives de la Seine, légalement convoqué, s'est réuni en son siège, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel SORAIN, Président.

Secrétaire de séance :

Philippe CORBIER

Date de la Convocation :

16 octobre 2008

Date d'affichage :

16 octobre 2008

**Nombre de conseillers
en exercice : 23**

**Nombre de conseillers
présents : 20**

Nombre de votants : 21

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

- Michel SORAIN
- Philippe TAUTOU
- Eddie AÏT
- Hugues RIBAUT
- Joël MANCEL
- Catherine ARENOU
- Annick DELOUZE WOLFF
- Rolande FIGUIERE
- Philippe BARRON
- Pierre-Claude DESSAIGNES
- Denis FAIST
- Pierre GAILLARD
- Patrice JEGOUIC
- Hubert FRANCOIS-DAINVILLE

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

- Pierre CARDO
- Nicole BIARD (*procuration à Mr Sorain*)
- Mireille BOURBON-PEREZ
- Nathalie JUBAN
- Virginie MUNERET
- Martine PELLETIER
- Jean-Louis FRANCCART
- Laurent LANYI
- Jean-Yves SIX

DELEGUES SUPPLEANTS PRESENTS :

- Philippe CORBIER
- Manuella MARIE
- Isabelle MADEC
- Daniel MOLINA
- Jean-Pierre GUILLEMAN
- Patrick CHATAINIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 OCTOBRE 2008

SECRETAIRE DE SEANCE

En application de l'article L 2121.15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Philippe CORBIER a été désigné secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2008

Le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2008 a été approuvé à l'unanimité.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Après lecture par le Président, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, ainsi que l'ordre du jour complémentaire :

1. Modification du tableau des effectifs : création de poste
2. Détermination des ratios d'avancement de grade
3. Revalorisation de la rémunération du chargé du développement économique
4. Noël des enfants : achat de chèques cadeaux
5. Remboursement d'honoraires médicaux « permis de conduire » pour M. Oujo
6. Autorisation de signature du marché d'aménagement de la Rue des Pierreuses à Chanteloup les Vignes
7. Transfert du programme triennal de voirie de la commune de Chapet à la Communauté de communes
8. Autorisation de signature de l'avenant n° 1 au marché de travaux d'aménagement de l'avenue de Poissy à Chanteloup les Vignes
9. Autorisation de signature de la convention de groupement de commandes pour le choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'un Système d'Information Géographique (SIG)
10. Fin de mise à disposition du car scolaire NEOPLAN immatriculé 151 AYD 78
11. ZAC Ecoparc Cettons II : approbation du dossier de réalisation de la ZAC
12. Programme Feder In Europe : conventionnement Seine Aval 2007/2013
13. Modification des statuts du SIDRU
14. Fin de mise à disposition des conteneurs de la ville de Verneuil sur Seine
15. Modification des délégués du SITERTA pour la commune de Triel sur Seine
16. Modification des délégués de la commission Transport pour la commune de Triel sur Seine

1. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION DE POSTE POUR AVANCEMENT DE GRADE

A l'unanimité, le conseil communautaire,

DECIDE de créer :

- Filière administrative :
1 poste d'attaché principal

2. DETERMINATION DES RATIOS D'AVACEMENT DE GRADE

A l'unanimité, le conseil communautaire,

DECIDE de fixer les ratios d'avancement de grade à 100 % des agents promouvables pour les grades suivants :

FILIERE ADMINISTRATIVE

Cadre d'emplois des attachés :

- Directeur
- Attaché principal

Cadre d'emplois des rédacteurs :

- Rédacteur chef
- Rédacteur principal

Cadre d'emplois des adjoints administratifs :

- Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- Adjoint administratif de 1^{ère} classe

FILIERE TECHNIQUE

Cadre d'emplois des ingénieurs :

- Ingénieur principal

Cadre d'emplois des techniciens supérieurs territoriaux :

- Technicien supérieur chef
- Technicien supérieur principal

Cadre d'emplois des agents de maîtrise :

- Agent de maîtrise principal

Cadre d'emplois des adjoints techniques :

- adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- adjoint technique de 1^{ère} classe

FILIERE SPORTIVE

Cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des APS :

- Educateur des A.P.S. hors classe
- Educateur des A.P.S. de 1^{ère} classe

3. REVALORISATION DE LA REMUNERATION DU CHARGE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

A l'unanimité, le conseil communautaire,

DECIDE de calculer la rémunération de l'agent non titulaire chargé du développement économique, à compter du 1^{er} novembre 2008, sur la base du 9^{ème} échelon du grade d'attaché principal indice brut 916, indice majoré 746

4. NOËL DES ENFANTS : ACHAT DE CHEQUES CADHOC

A l'unanimité, le conseil communautaire,

DECIDE l'achat de chèques cadeaux CADHOC « Noël des enfants » pour les enfants du personnel de la communauté de communes et ceux du personnel de la Maison De l'Emploi mis à disposition, d'une valeur de 40 € par enfant jusqu'à 14 ans (auquel il faut ajouter 12 € de frais de port et 0.50 € par enfant pour les pochettes cadeau)

5. REMBOURSEMENT D'HONORAIRES MEDICAUX « PERMIS DE CONDUIRE » POUR MR OUJO

A l'unanimité, le conseil communautaire,

DECIDE de rembourser les honoraires médicaux à M. Bernard OUJO pour un montant de 24.40 €.

6. AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE D'AMENAGEMENT DE LA RUE DES PIERREUSES A CHANTELOUP LES VIGNES

Le conseil communautaire,

AUTORISE l'EPAMSA, le maître d'ouvrage délégué, à signer le marché de restructuration du quartier ouest de la Noé – Rue des Pierreuses, avec la société SURBECO-SPAC, sise rue du Bon roi Saint Louis , 78000 Poissy pour un montant de :

Tranche ferme : 903 018,04 euros hors taxes

Tranche conditionnelle n° 1 : 49 070 euros hors taxes

Tranche conditionnelle n° 2 : 28 354,40 euros hors taxes

Soit un montant global du marché de 980 442,44 euros hors taxes, soit 1 172 609,16 euros toutes taxes comprises.

PREND ACTE que les travaux sont prévus pour une durée de 47 semaines.

7. TRANSFERT DU PROGRAMME TRIENNAL DE VOIRIE DE LA COMMUNE DE CHAPET A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

A l'unanimité, le conseil communautaire,

PRECISE que la Communauté de communes des Deux Rives de la Seine assure depuis le 1^{er} janvier 2007 la gestion de la totalité (soit 100 %) des voies communales transférées situées sur la commune de Chapet,

DEMANDE au Conseil Général des Yvelines le transfert à la Communauté de communes des Deux Rives de la Seine du reliquat de subvention à notifier au titre du programme triennal 2006-2007-2008 d'aide aux communes et aux structures intercommunales en matière de voirie et ses dépendances initialement accordée à la commune de Chapet.

Le reliquat de subvention à transférer est de 2 400 euros de l'arrêté du 19 juin 2006, plus 76 118 euros pour le reliquat de subvention restant à notifier soit un total de 78 518,56 euros.

8. AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE POISSY A CHANTELOUP LES VIGNES

A l'unanimité, le conseil communautaire,

AUTORISE le Président à signer l'avenant n° 1 au lot 1 du marché de réaménagement de l'avenue de Poissy à Chanteloup les Vignes pour un montant de 235 530,10 euros hors taxes, soit 281 694 euros toutes taxes comprises.

9. AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE CHOIX D'UN ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)

A l'unanimité, le conseil communautaire,

AUTORISE le Président à signer la convention de groupement de commandes pour la réalisation, la mise en place et l'utilisation d'un Système d'Information Géographique (SIG).

AUTORISE la Communauté de communes des deux Rives de la Seine à assurer les fonctions de coordonnateur du groupement de commandes susvisé.

DESIGNE comme représentant à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes les membres suivants :

- Titulaire : Mr Jean-Pierre GUILLEMAN (Carrières sous Poissy)
- Suppléant : Mr Hubert FRANCOIS-DAINVILLE (Verneuil sur Seine)

10. FIN DE MISE A DISPOSITION D'UN CAR

A l'unanimité, le conseil communautaire,

AUTORISE la fin de la mise à disposition par la ville de Triel sur Seine au profit de la Communauté de communes des Deux Rives de la Seine du véhicule précité.

11. APPROBATION DU DOSSIER DE REALISATION DE LA ZAC ECOPARC CETTONS II

A l'unanimité, le conseil communautaire,

APPROUVE le dossier de réalisation de la ZAC des Cettions II joint à la présente délibération.

PRECISE que conformément au code de l'urbanisme, le dossier de réalisation sera transmis à Monsieur le Préfet des Yvelines afin qu'il approuve le programme des équipements publics inclus dans le dossier de réalisation.

DIT que conformément à l'article R. 311-9 du code de l'urbanisme :

- la présente délibération sera affichée pendant un mois au siège de la Communauté de communes et à la mairie de la Commune de Chanteloup-les-Vignes,
- mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
- la présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales si un tel recueil existe.

MET à la disposition du public, au siège de la Communauté de Commune et en mairie de Chanteloup-les-Vignes, le dossier de réalisation de la ZAC des Cettions II.

12. PROJET « IN'EUROPE » SEINE AVAL DELEGATION DE GESTION DE LA SUBVENTION GLOBALE FEDER A L'EPAMSA

A l'unanimité, le conseil communautaire,

APPROUVE la délégation à l'EPAMSA de la gestion de la subvention globale FEDER pour la mise en œuvre du projet In'Europe Seine Aval 2007-2013

APPROUVE les orientations du projet In'Europe Seine Aval FEDER et la liste des projets identifiés pour le territoire des Deux Rives de la Seine,

13. MODIFICATION DES STATUTS DU SIDRU

A l'unanimité, le conseil communautaire,

EMET un avis défavorable à la modification de l'article 8 des statuts du SIDRU permettant de créer un 7^{ème} poste de Vice-Président.

14. FIN DE MISE A DISPOSITION DES CONTENEURS DE VERNEUIL SUR SEINE

A l'unanimité, le conseil communautaire,

AUTORISE la fin de la mise à disposition par la ville de Verneuil sur Seine au profit de la Communauté de communes des Deux Rives de la Seine des conteneurs utilisés dans le cadre de l'exercice de sa compétence « Elimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés ».

15. COMPOSITION DU SITERTA

Le conseil communautaire,

ELIT, à l'unanimité, les nouveaux représentants auprès du Comité syndical du SITERTA :

- Titulaires
 - Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE (ville de Triel sur Seine)
 - Madame Christelle COLNAGHI (ville de Triel sur Seine)

- Suppléants
 - Madame Josette LIMIDO (ville de Triel sur Seine)
 - Monsieur Léon JANUS (ville de Triel sur Seine)

16. COMPOSITION DE LA COMMISSION TRANSPORTS

Le Conseil communautaire,

ELIT, à l'unanimité, les nouveaux membres de la commission Transports :

- Titulaires
 - Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE (ville de Triel sur Seine)

- Suppléants
 - Monsieur Michel BOTHEREAU (ville de Triel sur Seine)